



Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 30 novembre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 11 décembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS - SUBVENTION 2018

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20181210-C61Bis-12-2018- DE Date de télétransmission : 12/12/2018 Date de réception préfecture : 12/12/2018
---

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS - SUBVENTION 2018

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'association 36 Quai des Arts, créée en janvier 2013, a pour objet de :

- Favoriser la promotion, la conservation et le développement des savoir-faire des professionnels des métiers d'art des Deux-Sèvres à l'attention du grand public
- Promouvoir et vendre les créations des professionnels des métiers d'art et artistes.

L'association fédère aujourd'hui **30 artisans d'art** des Deux-Sèvres, dont près de la moitié est implantée sur le territoire de la CAN. **La boutique-exposition du 36, rue Brisson à Niort est le lieu emblématique qui fédère ce réseau.** Ouverte à cette adresse en mars 2014, la boutique fait la promotion des créations des artisans d'art, permet de développer leur chiffre d'affaires et d'organiser de nombreuses animations.

**Depuis 2013**, conformément à ses engagements, l'association 36 Quai des Arts a conforté plusieurs actions et en a lancé de nouvelles :

- Soutien au développement du chiffre d'affaires : cartes de fidélité pour les clients réguliers, leur permettant d'intégrer le cercle des Amis du 36 ; création de chèques-cadeaux.
- Communication : animation de la page Facebook, qui compte plus de 600 membres ; espaces publicitaires dans la presse locale ; animation du site Web [www.36quaidesarts.com](http://www.36quaidesarts.com); partenariat avec l'Office de Tourisme.
- Evènements réguliers : invitations d'artistes exposant pendant 3 mois à la boutique, un vernissage par trimestre, petits déjeuners pour les adhérents des Amis du 36, leur permettre de découvrir le travail de création des différents artisans d'art.
- Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) en centre-ville de Niort, avec l'installation d'un village d'artisans d'art. Le partenariat avec le Musée d'Agesci s'est maintenu et a abouti à la visite « à deux voix » du Donjon en 2015 (visite co-guidée par l'attachée de conservation des musées de Niort et un professionnel des métiers d'art).
- 1er au 5 mai 2015 : stand au Salon de printemps, permettant de toucher un public plus familial.

**Le chiffre d'affaires du 36 Quai des Arts se conforte.** Il était de 32 000 € en 2016 et se porte à 47 700 € en 2017. Les commissions, à hauteur de 30 %, ont permis à l'association de réaliser une recette de 16 890 € en 2017 contre 9754 € en 2016. L'association emploie une vendeuse à temps plein, en CDI, à la boutique.

Ces actions, conformes à la convention de partenariat avec la CAN, montrent la volonté de 36 Quai des Arts de se développer, en soutenant l'activité économique des artisans d'art.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20181210-C61Bis-12-2018- DE Date de télétransmission : 12/12/2018 Date de réception préfecture : 12/12/2018
---

Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € à l'association 36 Quai des Arts pour l'année 2018 qui sera versée en une fois à la signature de la convention de partenariat.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € à l'association 36 Quai des Arts pour l'année 2018,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**